

LES BANQUES

ON DEMANDE QUE DES MESURES SOIENT PRISES POUR
ABAISSEZ LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTÉCAIRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, si j'avais besoin de leçons d'économie, le premier ministre serait le dernier Canadien à qui m'adresser.

J'ai deux questions supplémentaires pour faire suite à ses propos. Dans un domaine comme celui des taux d'intérêt hypothécaire, où le gouvernement peut intervenir directement, il y a eu une hausse considérable en un mois. Ces taux élevés sont en bonne partie responsables de la hausse du coût de la vie le mois dernier. Vu la compétence du gouvernement fédéral en matière bancaire et vu que, avant l'arrivée au pouvoir du premier ministre, la législation obligeait les banques à consentir à des taux raisonnables des prêts hypothécaires aux Canadiens, pourquoi le premier ministre ne prend-il pas des mesures pour abaisser les taux d'intérêt hypothécaire établis par les banques, afin que les Canadiens puissent conserver leurs maisons?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a commencé par dire que je suis la dernière personne à qui il demanderait des explications d'ordre économique. Je prends donc note de sa question et je demanderai à l'avant-dernier venu de bien vouloir lui répondre une autre fois.

M. Broadbent: Une telle désinvolture explique bien la faveur dont jouit le parti libéral d'après les derniers sondages! J'ai posé au premier ministre une question sérieuse au sujet de la compétence fédérale dans le domaine bancaire; j'espère qu'il y répondra.

* * *

● (1425)

L'ÉCONOMIE

L'INSÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS AYANT UN EMPLOI

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question supplémentaire a trait au troisième élément, le chômage. Hier, le ministre des Finances a reconnu que les taux d'intérêt élevés influent sur le niveau du chômage. Il a donné à entendre que les taux d'intérêt permettraient d'atténuer l'inflation, ce qui favorisera la création d'emploi. Nous avons observé une hausse du coût de la vie directement imputable à la politique des taux d'intérêt élevés. Si le gouvernement compte s'en tenir à cette politique, comme le premier ministre nous l'a dit aujourd'hui même, celui-ci admettra-t-il au moins que des milliers de Canadiens de plus qui craignent déjà pour leur emploi seront effectivement sans travail d'ici quelques mois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député me pose souvent des questions qui au fond n'en sont pas. Je vais essayer de traiter du fond de ses questions, pour peu qu'elles aient quelque substance. Il vient tout juste de reprendre une affirmation que j'ai réfutée. Il a redit que nous avons une politique de taux d'intérêt élevés, ajoutant que j'ai pour objectif de les garder élevés. Il devrait vraiment s'adresser à quelqu'un d'autre pour se renseigner en matière

Questions orales

d'économie, puisqu'il ne veut pas m'écouter. Il devrait essayer d'en comprendre au moins les rudiments.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

ON DEMANDE DE FIXER UN TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE
RAISONNABLE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, la question que pose mon prédécesseur est trop importante pour ne pas revenir sur cette question. Je l'adresserai également au très honorable premier ministre du Canada. Le très honorable premier ministre doit être conscient du fait que les taux d'intérêt sont responsables de la mort dans le domaine de la construction, des milliers de maisons n'ayant pas été construites depuis deux ans à cause de la politique du gouvernement. Donc on a créé du chômage. Étant donné les circonstances, est-ce que le très honorable premier ministre, reconnaissant les difficultés auxquelles fait face le Canada, les Canadiens et les Québécois dans le domaine de l'habitation, ne serait pas disposé à ramener son ministre des Finances à la raison et à lui demander de «privilégier» un taux d'intérêt lorsqu'on parle d'habitation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne sais pas si le député donne suite à la question posée par son préopinant. Est-ce qu'il suggère que nous ayons un taux d'intérêt privilégié uniquement pour le domaine de la construction ou . . .

M. La Salle: Commençons par cela, allons-y!

M. Trudeau: . . . est-ce que ce ne sera pas pour les autres? Je ferai savoir au ministre des Finances que le député s'intéresse à la construction, mais pas aux fermiers, ni aux petites entreprises, ni aux pêcheurs, et le reste!

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCORDER DES TAUX
PRIVILÉGIÉS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, on peut en parler des pêcheurs, parce que je me souviens que le très honorable premier ministre, il y a deux ans, disait qu'avec 18 cents le gallon, le pêcheur ne pourrait pas se rendre là où est le poisson. Je me demande où le pêcheur est actuellement.

Ma question porte aujourd'hui sur l'habitation, mais je pourrais poser la même question au sujet de l'agriculture. Je demande au très honorable premier ministre, compte tenu du fait, et d'ailleurs, le très honorable premier ministre sait que 10 de ses députés ont manifesté le désir de voir se construire des milliers d'unités de logements, ce à quoi le très honorable premier ministre leur a répondu: Envoyez-moi votre lettre de démission plutôt. Le très honorable premier ministre est-il au moins en mesure et disposé à recommander, pas à demander, à recommander à son ministre des Finances qui n'a rien compris au fait que les taux privilégiés sont absolument essentiels pour relancer la construction et maintenir et ramener à l'emploi des milliers d'ouvriers. Cela, tous les députés le comprennent.